

JOURNAL OFFICIEL de la République française



- ✓ Arrêté du 26 février 2025 fixant l'organisation générale, la nature et le programme des épreuves ainsi que la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au corps des cadres greffiers des services judiciaires organisé au titre des années 2025 et 2026
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051270559>
- ✓ Arrêté du 28 février 2025 portant délégation de signature (direction de l'administration pénitentiaire)
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051270585>

ACTUALITÉS du ministère de la Justice



- ✓ [Liste d'aptitude au corps des secrétaires administratifs au titre de 2025](#)
- ✓ [Relevé d'affectation des lauréats de la liste d'aptitude au corps des secrétaires administratifs sur un poste requalifié au titre de 2025](#)
- ✓ Nominations équilibrées femmes - hommes : le bilan 2024
[Article](#) publié le 05 mars 2025 sur l'espace dédié aux RH
- ✓ L'égalité professionnelle, un engagement du ministère
<http://intranet.justice.gouv.fr/site/ressources-humaines/187348>
- ✓ Modalités d'affectation des lauréats de l'examen professionnel et de la liste d'aptitude pour l'accès au corps des attachés d'administration au titre de 2025.
Consulter la note d'affectation du 27 février 2025 et ses annexes :
 - [Note du 27 février 2025](#)
 - [Annexe 1 - Calendrier 2025 de la mobilité des attachés](#)
 - [Annexe 2 - Tableau des candidatures et des comptes rendus d'entretien](#)
 - [Annexe 3 - Formulaire de candidatures](#)
 - [Annexe 4 - Documentation pour candidater sur l'outil Mobilité](#)
 - [Annexe 5 - Liens utiles](#)
- ✓ Modalités d'affectation des lauréats occupant un poste non requalifié de la liste d'aptitude pour l'accès au corps des secrétaires administratifs 2025
[Note du 5 mars 2025](#)
 - [Annexe 1 : Tableau des candidatures et des comptes rendus d'entretien](#)
 - [Annexe 2 : La fiche de candidatures](#)

COMPLÉMENT INDEMNITAIRE ANNUEL (CIA)

UNE DÉMISSION SOUS LA CONTRAINTE

Texte source :
ACTEURS PUBLICS

Complément indemnitaire annuel (CIA) : une mutation n'empêche pas le versement du complément indemnitaire

Dans un récent jugement, le tribunal administratif de Limoges a annulé la décision par laquelle une administration avait exclu l'une de ses fonctionnaires du bénéfice du complément indemnitaire annuel. Pour refuser ce versement, l'administration avait mis en avant la mutation en cours d'année de cette fonctionnaire. Un argument non recevable selon les juges.

Fonction publique : une démission obtenue sous la contrainte n'a aucune valeur

Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise - [jugement](#) - 27 février 2025 - vient d'annuler la décision par laquelle un établissement public avait accepté la démission d'un de ses agents, celle-ci ayant été obtenue sous la contrainte. Selon le code général de la fonction publique, la démission ne peut en effet résulter «*que d'une demande écrite de l'intéressé marquant sa volonté non équivoque de cesser ses fonctions*».



Crédits photos : Freepik

On n'en fera jamais assez pour vous !



mail : synd-uns-justice-sg@justice.fr - Tél. : 01 70 22 75 09